



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1724

Texte de la question

ASSASSINAT DE JEAN LECCIA

M. le président. La parole est à M. Paul Giacobbi, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Paul Giacobbi. Dans la nuit du 23 mars, Jean Leccia, haut fonctionnaire intègre, compétent et discret, est tombé sous les balles des assassins. C'est le crime le plus grave survenu en Corse depuis l'assassinat du préfet Grignac. On m'a désigné, dans ce qui fut autrefois un journal de référence, comme le prochain sur la liste.

Pour cautionner ce pronostic morbide, on évoque la mise en cause de « proches » – parfois d'ailleurs adversaires acharnés – dans des affaires mineures, prochainement jugées, pour lesquelles la justice ne m'a pas entendu et moins encore soupçonné. C'est la logique de la fable : « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. »

Cependant, ces échos stipendiés ne doivent pas nous détourner de l'essentiel.

Monsieur le Premier ministre, vous connaissez mieux que personne ici l'action que j'ai menée avec votre accord et le concours de l'État pour que les marchés publics de ma collectivité soient exempts de tout soupçon. Il en est résulté, pour les deniers publics, une économie de près de 20 millions d'euros.

Vous savez que dans les mois qui viennent et sous mon impulsion, la Corse sera dotée d'un plan d'urbanisme rigoureux mais juste, qui ralentira la spéculation immobilière dans notre île.

Comme il y a trois ans déjà, je vous redis ici qu'aucun risque ne me fera dévier du chemin de la République. Je connais votre volonté d'agir contre le crime en Corse et je salue les résultats déjà obtenus.

Monsieur le Premier ministre, à la chronique perverse des crimes annoncés, je vous demande d'opposer le discours de la raison et d'être, en cette occasion, la voix de la République. *(Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président, monsieur Paul Giacobbi, vous l'avez rappelé, le 23 mars, le crime a une nouvelle fois frappé la Corse avec l'assassinat de Jean Leccia. L'émotion, évidemment, a été particulièrement forte à tous les niveaux. Le Gouvernement a condamné avec force cet assassinat et a été représenté aux obsèques de M. Leccia. L'émotion était particulièrement forte en Corse, en Haute-Corse, parmi les élus et, bien entendu, parmi les agents du conseil général de la Haute-Corse, que vous connaissez tout particulièrement.

Je le répète : toutes les voix se sont élevées pour condamner ce crime odieux. Il est intolérable que des élus, des fonctionnaires, subissent de telles menaces et de telles pressions. C'est malheureusement le cas, monsieur le député, pour ce qui vous concerne.

J'ai toujours pensé qu'il faut savoir nommer les choses, et notamment en Corse. Les uns et les autres, nous avons souvent débattu de cette question. La Corse bâtit son avenir avec la République. La Corse, c'est la France. La Corse, c'est la République. La Corse appartient à notre nation. Elle a sa spécificité culturelle ; c'est une île ; les Corses sont fiers de cette appartenance. C'est pourquoi ils ont droit à la sécurité.

Tout doit être fait pour retrouver les assassins de M. Leccia. Tout. Vous l'avez rappelé – et Bernard Cazeneuve poursuivra cette action –, nous avons obtenu des résultats probants. Oh, il ne s'agit pas, ici, d'en faire le bilan. Nous savons qu'en Corse comme ailleurs, les choses sont particulièrement fragiles.

Mais l'action déterminée du Gouvernement pour lutter à la fois contre toute forme de résurgence du terrorisme et contre le crime organisé – qui est ancré profondément en Corse –, celui des réseaux et des mafias corses agissant sur l'île mais aussi sur le continent et sur d'autres continents – notamment l'Afrique – cette action, disais-je, se poursuivra sur les plans national, européen et international. Aucune menace, aucun acte ne fera dévier le Gouvernement.

Monsieur le président, les élus corses ici présents, qui représentent bien sûr la souveraineté nationale, mais aussi la Corse, les élus de la collectivité, tous doivent savoir que l'État, la République, sont à leurs côtés. Nous devons vous assurer non seulement la sécurité mais surtout la liberté – ce qui est le plus précieux –, la liberté de s'exprimer, la liberté de dire où va la Corse.

Ensemble, nous ne céderons pas, nous ne céderons jamais à la violence, au terrorisme, aux mafias parce que la Corse, je le répète, c'est la France, et que les Corses ont droit à la même sécurité, à la même liberté, à la même fraternité, celles que nous leur donnons. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Données clés

Auteur : [M. Paul Giacobbi](#)

Circonscription : Haute-Corse (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1724

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 avril 2014](#)